

LE JDA.

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2018 / N°21

À VOS CÔTÉS CHAQUE JOUR

ENTRE ACCOMPAGNEMENT ET SOLIDARITÉ, LE CCAS EST UN MAILLON ESSENTIEL DE L'ACTION MUNICIPALE. > P.9

À LIRE AUSSI...

SALON DU MARIAGE P.4

Préparez vos noces !

Après le succès de la première édition, le Salon du mariage organisé par la Mairie revient avec plus d'exposants, plus d'idées originales et plus de conseils pour réussir son mariage...

LES ARBRES D'ARMENTIÈRES P.6

Un patrimoine à préserver

Élagages, plantations, inventaire... : le Service des Espaces verts de la Mairie gère l'immense patrimoine arboré de la ville avec une approche globale et raisonnée.

RETOUR EN IMAGES

- 1 Plus de 8 000 visiteurs ont rencontré les reconstituteurs de l'Ultime offensive de la Grande Guerre (6 et 7 octobre).
- 2 Voici les meilleurs sportifs armentériens de l'année, honorés lors de la Fête du Sport (22 septembre) !
- 3 Les histoires sont toujours plus belles à la Nuit des Bibliothèques (14 octobre).
- 4 Plus de 500 joggeurs se sont mobilisés contre le cancer du sein lors de la Color Run (22 septembre).





BERNARD HAESEBROECK
MAIRE D'ARMENTIÈRES

Chères Armentières, chers Armentiers !

L'actualité présentée par notre quotidien local m'amène à évoquer deux sujets qui font débat dans notre pays, débats complexes qui méritent recul, analyse et pondération : Le stationnement d'une part, l'évolution du commerce d'autre part. Les énormités découvertes dans la Voie du Nord et émanant de la bouche de notre Conseiller Départemental procèdent, à tout le moins, d'une complète méconnaissance du sujet et d'un populisme effréné.

La gestion du Stationnement en Centre-Ville est un dossier ancien qui a donné lieu à des études et des préconisations techniques visant à construire l'accessibilité de notre cœur de Ville, de renforcer notre commerce et l'accès des riverains à des emplacements de proximité bien légitimes. Je ne reviens pas sur la pratique d'un stationnement payant modique qui montre que la problématique n'est pas financière mais comportementale... Ceci a été voté, rappelons-le, à l'unanimité en Conseil Municipal et répondait explicitement à une pétition de plus de 3 000 signatures portée par les commerçants

eux-mêmes.

Cette gestion a évolué avec de nouvelles expérimentations effectuées en concertation avec les commerçants. Ceci a permis, par exemple, d'étendre la gratuité de la 1^{ère} demi-heure à l'ensemble du cœur de Ville complétant ainsi la gratuité existante depuis l'origine entre 12 et 14 heures. Il ne faut surtout pas oublier le cadran complet de la ville situé au pied de l'église Saint-Vaast et le long du Quai de Beauvais représentant une offre de proximité, en nombre très important et totalement gratuite !

Quelle n'est pas la surprise de voir notre Conseiller Départemental nier ces évolutions et ensuite proposer, on croit rêver, le retour des voitures sur les places qui valorisent notre Hôtel de Ville, classé au patrimoine Mondial de l'UNESCO et inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. Quand de telles propositions émanent du Président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, précisément chargé des avis et conseils en matière d'architecture et d'urbanisme c'est encore plus choquant ! De plus, ces propositions s'inscrivent à contre temps de toutes les études d'aménagement des centres-villes en France ou à l'Étranger.

Au moment où les études ATMO des Hauts de France (Organisme mesurant la qualité de l'air) viennent de souligner un effet direct de la pollution des particules fines sur la santé, en mettant à l'évidence une différence de vie positive de 6 mois selon que l'on habite Armentières ou Lille intra-muros, en faveur de notre ville... cette évocation est formulée au prix d'un grave mépris pour notre santé. Au delà de la

santé qui est une priorité absolue, que dire de l'environnement, la présence des arbres, des fontaines et d'une qualité de traitement des espaces publics qui est, je pense, à la hauteur de la qualité du patrimoine. Il serait très étonnant que le retour de la voiture recueille de la part des autorités habilitées à protéger les classements et la qualité du patrimoine, les autorisations nécessaires.

Une telle proposition est d'autant plus inconsciente qu'il est possible de manière pertinente, de proposer des offres équivalentes, fonctionnelles comme la percée Foch, Rue Delattre de Tassigny (+ 50 places), comme l'aménagement de la place Victor Hugo (+ 60 places) et même le Pôle d'échange insuffisamment doté qui pourrait voir la réalisation de 500 places très prochainement.

Ainsi, on mesure l'incongruité et l'énormité de cette proposition populiste.

Deuxième sujet tout aussi délicat : notre commerce local. Comme l'ensemble du réseau des villes moyennes, auquel Armentières appartient, nous connaissons depuis 30 ans un développement démesuré des grands centres commerciaux de périphérie. Armentières n'échappe pas à cette tendance lourde qui faisait, déjà en 2004, que 58 % du pouvoir d'achat des Armentiers se dépensait sur les Centres d'Englos et de Lomme ! Une étude de 2008 a démontré une échappée complémentaire vers la plateforme de Nieppe à hauteur de 15 %. Pour permettre à notre commerce local d'entrer en résistance, notre hypermarché de Centre-Ville a été voulu sans galerie marchande. Même si les nécessaires travaux de requalifi-

cation des places ont intégré la mise en valeur de notre commerce comme la réalisation des trottoirs propice aux terrasses dont chacun profite aujourd'hui, il a fallu gérer les travaux dans une période (2006/2007) où la consommation était à l'image de la dépression économique : en berne. Voilà le contexte. Aujourd'hui, restons objectifs. Si on considère les données rendues publiques de la Chambre de commerce depuis trois ans : les créations sont supérieures aux fermetures même si chaque fermeture est toujours douloureuse et marquante. Toute personne objective doit aussi savoir que le marché immobilier entretient une spéculation par des loyers inouïs ruinant tous les efforts mis dans le développement commercial.

Laisant à d'autres le luxe de ne faire que parler, je préfère me battre avec mon équipe aux cotés des commerçants pour trouver des solutions concrètes et partagées : communication renforcée, portail internet dédié, accompagnement de stratégies d'offres, FISAC, gratuité complète du stationnement le samedi après-midi adoptée récemment... Dans ces conditions, les déclarations de quelqu'un qui ne prend pas la peine de poser objectivement les causes ne peut pas être qualifiée pour en gérer les perspectives... et encore moins notre avenir ! Habituellement très éloigné de ce genre de propos, je me devais, à minima, de pointer de la part d'un élu de la Cité une posture irresponsable.

LES ÉLUS DE QUARTIERS À VOTRE ÉCOUTE > PERMANENCES DES MOIS DE DÉCEMBRE ET JANVIER //



« Bizet - Léo Lagrange »

M. LEBLEU (Conseillère de Quartier) et M. DUPONT (Réfèrent de Proximité) seront les samedis 1^{er} décembre et 5 janvier, de 10h à 11h, au LCR Blum, 420 avenue Léon Blum.



« Salengro - Prés du Hem »

H. CHAFIK (Conseillère de Quartier) et D. VERWAERDE (Réfèrent de Proximité) seront les samedis 1^{er} décembre et 5 janvier, de 10h à 11h, au Foyer Messines, rue de Messines.

« Saint-Roch - Route d'Houplines »

D. BAILLEUL (Conseiller de quartier) et L. AIT EL HAJ (Réfèrent de Proximité) seront les samedis 1^{er} décembre et 5 janvier, de 11h 12h, à la Maison du Temps libre, 106 bis rue du Général Leclerc.



« Centre - Gare - République - Ile de F. »

N. TURBIEZ (Conseillère de quartier) et S. VYTHELINGUM (Réfèrent de Proximité) seront les samedis 1^{er} décembre et 5 janvier, de 9h à 10h, à l'Hôtel de Ville, bureau du 1^{er} étage.



> democratie@ville-arentieres.fr

EN BREF

TÉLÉTHON //

Armentières se mobilise pour le Téléthon ! La Mairie, les pompiers, le Lycée Eiffel, l'IFSI, les Ateliers Malécot, la Piscine Calyssia, les associations vous donnent rendez-vous le 8 décembre en Mairie. Au programme : de la zumba, de l'avi-fit, des jeux, des ventes de gourmandises, des surprises... L'an dernier, 4 571 € ont été collectés. C'est bien, mais il faut faire mieux ! N'oubliez pas : on compte sur vous !

> Le programme sur armentieres.fr

CHÈQUE CADEAU SENIORS //

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les Armentériens de 65 ans et plus peuvent bénéficier d'un chèque cadeau d'une valeur de 15 € (sous condition de ressources). La ligne 14 « impôts sur les revenus soumis au barème » de l'avis d'imposition 2018 doit être égale à 0. Pour connaître votre éligibilité, vous pouvez vous rapprocher du Pack confort à domicile, (2 rue de Messines) au rez-de-chaussée de la Résidence autonomie Les Prés du Hem. Les personnes remplissant les conditions recevront un courrier au mois de décembre.

> Plus d'informations : 03 20 77 00 81

BANQUE ALIMENTAIRE //

Armentières s'associe à la collecte nationale de la Banque alimentaire, qui aura lieu du 30 novembre au 2 décembre. La Municipalité soutient les associations solidaires afin de mobiliser toutes les énergies pour ce rendez-vous. Cette collecte consiste à rassembler des denrées alimentaires non périssables (riz, légumes secs, conserves de poissons ou de légumes, farine, café, chocolat, huile, petits pots pour enfants...), qui seront distribuées aux plus modestes cet hiver. Les Armentériens sont invités à déposer leurs dons en salle de Justice de Paix à l'Hôtel de Ville (accès par la place Saint-Vaast), samedi 1^{er} décembre, de 8h30 à 18h.

> La Banque alimentaire recherche des volontaires. Contacter M. Brunet au 07 50 26 19 26.

BUDGET PARTICIPATIF //

Le premier budget participatif est déjà un succès : 35 projets ont été déposés par les Armentériens ! Vous pouvez les examiner sur armentieres.fr et d'ores et déjà repérer ceux qui, d'après vous, méritent d'être réalisés. En janvier, un forum ouvert à tous permettra aux porteurs de projets de défendre leur idée. Puis, fin février, les habitants seront appelés à participer à une grande votation citoyenne qui déterminera les projets gagnants, que la municipalité s'engage à financer et mettre en œuvre.

> Tous les projets et infos sur armentieres.fr

SALON DU MARIAGE

ÊTES-VOUS PRÊT POUR LE GRAND

PLUS D'EXPOSANTS, D'IDÉES ORIGINALES, DE BONS PLANS... BIENVENUE AU GRAND

Le mariage, c'est l'un des plus beaux jours de notre vie, dit-on souvent. Et pour qu'il en soit ainsi, il faut bien s'y préparer ! Entre la robe de mariée, le plan de table, le lieu de réception..., aucun détail ne doit être laissé au hasard. Pour aider les futurs mariés dans les préparatifs de ce grand jour, la Ville a organisé pour la première fois, l'année dernière, son Salon du mariage : « Plus de 1 000 visiteurs ont poussé les portes de l'Hôtel de Ville pour assister à l'événement. Pour une première, les retours étaient très encourageants », s'enthousiasme Hugues Queste, adjoint au Maire délégué au développement économique.

« OUI » À L'HÔTEL DE VILLE

« Cette deuxième édition sera plus étoffée et plus diversifiée avec de nouveaux aménagements et de nouveaux partenaires », annonce l'élu. Le lieu ne change pas, et pour cause : quel meilleur endroit que celui où on se dit oui pour la vie ? En 2017, 93 mariages y ont été célébrés. « C'est un lieu prestigieux et superbe, le cadre parfait pour ce rendez-vous », estime Chanthaly Loyer, gérante de la bijouterie Delobel. « Ce salon est aussi pour nous une occasion d'attirer de nouveaux clients, notamment venant des communes autour d'Armentières », ajoute la commerçante.

TOUS LES MÉTIERS DU MARIAGE

Spécialistes de l'habillement, coiffeurs, organisateurs de soirée, photographes, bijoutiers... Plusieurs commerçants armentériens et de la Région ont déjà confirmé leur présence à l'événement : « notre volonté est de proposer l'offre la plus complète. Nous avons donc ouvert l'événement le plus largement possible, avec toutefois une priorité accordée aux locaux lors des inscriptions », précise Hugues Queste. Gaëlle Catrrix, qui a ouvert sa société « Un jour, une création » en juin 2017 en a d'ailleurs profité : « je travaille de chez moi, je n'ai donc pas de vitrine. Le Salon du mariage c'est l'occasion de se faire connaître, en plus du bouche-à-oreille et de la communication sur les ré-



seaux sociaux », explique-t-elle. Les visiteurs reconnaîtront d'autres enseignes locales comme Une vague de coiffure, Fleur et Style, la bijouterie Delobel, Halima Collection, Yves Rocher... Ils seront près d'une trentaine à proposer leurs services.

Grâce au Salon du mariage d'Armentières, préparer ses noces deviendrait presque une formalité ! ■

FORUM



Être de bons

« Tout le monde sait comment on fait les bébés, mais personne sait comment on fait des papas », chante Stromae. Incluons les mamans, bien sûr. C'est un fait, il n'y a pas d'école pour être parent ! La CAF, le Conseil départemental et la Ville co-organisent à la Médiathèque un forum intitulé « Être parent aujourd'hui, si on en parlait ? ». Au programme, des ateliers conviviaux. Le premier, sous la forme d'un jeu, amènera les parents à exprimer leurs questionnements tout en échan-

ND JOUR ?

DEUXIÈME SALON DU MARIAGE D'ARMENTIÈRES !



> SALON DU MARIAGE
• Samedi 17 nov. de 10h à 18h30
Défilé de robes de mariée à 16h

• Dimanche 18 nov. de 10h à 17h30
Défilé de robes de mariée à 11h et
16h - Entrée gratuite.

parents (ou essayer)

geant leurs expériences. Un second sera consacré aux émotions, avec des idées d'outils éducatifs, comme ce sac à colère dans lequel l'enfant déverse son mécontentement afin de laisser la place, ainsi apaisé, aux mots. Les mots, justement, sont l'objet d'un atelier sur la communication non violente, où comment reformuler ses phrases selon une approche positive. Exemple ? Dire « marche », plutôt que « ne cours pas ». Deux temps forts ponctueront l'après-midi : la projection

d'un film suivie d'un débat autour des limites à donner à son enfant pour l'aider à mieux grandir ; et la présentation de saynètes par des collégiens de Desrousseaux. Les conseillers de la Médiathèque proposeront une sélection de livres utiles, tandis que les enfants pourront profiter d'une garderie, côté ludothèque. ■

> FORUM « Être parent aujourd'hui, si on en parlait ? » à la Médiathèque samedi 17 nov. de 14h à 17h30 (gratuit)

SENIORS

Passeport Vivacité : des offres à la carte

Le Passeport Vivacité, c'est cette petite carte rose, entièrement gratuite, réservée aux Armentièresois(es) de 55 ans et plus, qui leur permet de bénéficier de nombreux avantages notamment chez nos commerçants locaux. Sur simple présentation de ce sésame, nos seniors disposent ainsi d'une remise chez le coiffeur, au restaurant, chez l'opticien, le garagiste... À compter du 1^{er} janvier 2019, de nouveaux commerçants partenaires rejoindront l'offre déjà riche et diversifiée du Passeport Vivacité. Pour pouvoir bénéficier de ces réductions (ou pour tout renouvellement), il suffit simplement d'en faire la demande auprès du Service Seniors de la Ville (29 rue Jean Jaurès), ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h, de préférence avant le 31 décembre 2018. Il est indispensable de vous munir d'une photocopie de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo d'identité. Un dépliant reprenant l'ensemble des enseignes participantes à l'opération vous sera remis à cette occasion. Pourquoi hésiter ? ■



> SERVICE SENIORS - 29 rue Jean Jaurès
Rez-de-chaussée de la Maison Debosque

SAMEDI 10 NOVEMBRE

Journée bien-être !

Vous cherchez une activité créative ou sportive pour vous vider la tête ? Notez dans votre agenda que la « Journée bien-être » se déroulera samedi 10 novembre, de 14h à 18h, dans la Salle des sports du Lycée Paul-Hazard. Vous y trouverez de nombreuses propositions d'activités manuelles (tricot, théâtre, origami...) et physiques (danse, fitness...), pour certaines sur inscription, favorisant le bien-être et, par la même occasion, beaucoup d'informations sur l'alimentation ou l'estime de soi... Bref, plein de conseils et bons plans pour se sentir mieux au quotidien ! L'entrée est gratuite. Retrouvez le détail des ateliers proposés sur armentieres.fr. ■

> JOURNÉE BIEN-ÊTRE - samedi 10 novembre, de 14h à 18h - salle des sports du lycée P. Hazard



EN BREF

PETIT-DÉJ' DES ARCHIVES //

Le samedi 24 novembre : petit-déjeuner des archives sur le thème de la Reconstruction. Rendez-vous à 9h au service des archives (3^e étage de l'Hôtel de Ville). Puis, départ pour une visite guidée à travers la ville de l'exposition urbaine « *Quand nos rues se souviennent de 1918* » avec Hans Landler (Les Amis de la Cité de la Toile).

> **Réservation au 03 61 76 20 97 ou archives@ville-armentieres.fr**
Notez que le service sera fermé du 19 novembre au 1^{er} décembre.

MÉDIATHÈQUE //

Après enquête auprès de ses usagers, l'Albatros a modifié son plan de vol pour coller mieux aux attentes du public ! Les horaires sont élargis, avec notamment une ouverture en continu le samedi, de 10h à 17h. Autre nouveauté : la prolongation des prêts et la possibilité de réserver de chez vous grâce à un accès personnalisé au portail, un article indisponible en rayon : dès son retour, on le met de côté pour vous !

> www.armentieres.fr/mediatheque

FOIRE AUX JOUETS //

L'association des Amis des Enfants du Monde organise une foire aux jouets samedi 17 novembre (de 9h à 18h) et dimanche 18 novembre (de 9h à 12h), salle Carnot (rue Sadi Carnot). Jouets, livres et jeux de société à petit prix. Des animations sont prévues pour les enfants le samedi. Gratuit et ouvert à tous.

BIKE AND RUN //

La team GOFAST du club de triathlon d'Armentières organise une nouvelle édition de son Run and Bike, dimanche 18 novembre, aux Prés du Hem. L'épreuve consiste à parcourir 12 km, par équipe de deux, en alternant course à pied et VTT (port du casque obligatoire). Deux nouvelles épreuves sont organisées cette année : une course de 4 km pour les benjamins minimes (départ 9h45) et une autre de 2 km pour les enfants (départ à 9h30). Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied et au cyclisme en compétition sera demandé aux non licenciés.

> **Inscr. sur Facebook « bike and run Armentières » ou 06 03 17 11 13**

ASSOCIATION VIE LIBRE //

L'association *Vie libre d'Armentières* a récemment changé d'adresse. Désormais, la structure tient ses permanences tous les mercredis soir, à partir de 18h30, au 132 avenue Marc Sangnier. Pour rappel, l'association soutient les personnes souffrant d'alcoolisme en organisant des temps d'échanges, de discussion et de partage d'expériences vécues.

NATURE URBAINE

La Ville valorise ses arbres

ÉLAGAGES, NOUVELLES PLANTATIONS, POURSUITE DE L'INVENTAIRE : CET HIVER, LA VILLE INTENSIFIE LES SOINS À SES ARBRES !



L'hiver est une saison de choix pour prendre soin des arbres. « *La sève est redescendue, l'arbre est dans un état végétatif, c'est-à-dire au repos. Dans ces conditions, l'élagage est moins stressant pour lui* », explique Guillaume Bailleul, responsable du Service Espaces verts de la Mairie. « *Au printemps, la sève pourra remonter sans entrave et l'arbre disposera de toute son énergie pour refaire ses rameaux.* »

1. ÉLAGAGES

Entre novembre et janvier, plusieurs dizaines d'arbres seront ainsi élagués par une entreprise spécialisée. Selon les cas, les tailles permettent de gérer la croissance de l'arbre, d'éviter la propagation de champignons et de prévenir les chutes accidentelles de branches, ou encore de façonner le végétal pour l'adapter à son environnement (l'arbre doit cohabiter avec les habitations, le mobilier urbain, etc.).

2. ABATTAGES ET PLANTATIONS

Quelques arbres devront, par ailleurs, être abattus, en l'occurrence des peupliers le long du Quai de la Dérivation et du Quai de Beauvais. L'état sanitaire de trois d'entre eux retirés pour l'aménagement du Jardin de la Paix avait alerté le Service : « *les troncs étaient creux, nous avons ensuite constaté que c'est l'alignement dans son ensemble qui est malade* », déplore Guillaume Bailleul. On dit du peuplier qu'il peut plier, mais plier peu. Le risque d'arrachement en cas de tempête est donc bien réel. Mais bien évidemment, d'autres arbres seront plantés, et en plus grand nombre ! « *Nous allons pratiquement doubler le*

nombre d'arbres Quai de la Dérivation. » Des ormes et des frênes ont été choisis. « *Ce sont des essences locales au bois très dense, contrairement au peuplier. La diversification des essences permet de réduire le risque de propagation en cas de maladie* », précise Catherine Le Gallic, adjointe au Maire en charge du Cadre de vie.

3. INVENTAIRE EN COURS

Début octobre, les arboristes du Cabinet *Arboretude* sont venus poursuivre l'inventaire du patrimoine armentierois, commencé il y a deux ans. Ce travail est colossal autant que précieux : l'objectif est d'identifier chaque arbre présent sur le territoire communal, le diagnostiquer et le géolocaliser. Les experts examinent l'état des feuilles, leur couleur, la répartition des rameaux, l'aspect de l'écorce, la qualité du bois, ses propriétés mécaniques... Ils rassemblent tous les relevés dans un fichier numérique mis à disposition du service des Espaces verts. « *À terme, nous connaissons chaque arbre, son essence, son âge, son état sanitaire. Cela nous permettra d'envisager une gestion plus rationnelle, sur le long terme, en planifiant plus utilement et précisément les interventions* », souligne Catherine Le Gallic.

Déjà plus de 1 000 arbres ont été expertisés ! Parmi eux, beaucoup de platanes, tilleuls, érables, peupliers, frênes ou sycomores et aussi plusieurs arbres centenaires débusqués ici ou là, comme ce très beau thuya dans le jardin de la Maison Debosque. L'inventaire est toutefois encore loin d'être achevé. À suivre... ■

URBANISME

Accessibilité des commerces : gare aux arnaques !



La loi du 11 février 2005 prévoit en effet la mise en accessibilité des établissements recevant du public, qui doivent également être équipés d'un registre public d'accessibilité (un guide informant les visiteurs du niveau d'accessibilité de l'établissement et de ses prestations). « *Les commerçants qui ne disposent pas encore de ce registre peuvent se rendre au Service de l'urbanisme de la Mairie. Nous les accompagnerons gratuitement dans la réalisation de ce livret d'une trentaine de pages et dans les démarches administratives* », ajoute Marion Wante.

Plusieurs Établissements Recevant du Public (commerçants, professions libérales, associations...) ont été victimes cet été d'une escroquerie à propos de la mise aux normes de leur commerce pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. « *Le contact s'est fait par téléphone ou par courrier. L'entreprise frauduleuse, qui se dit missionnée par l'État, insistait abusivement sur l'obligation du commerçant à disposer d'un registre public d'accessibilité et proposait ses services contre une rémunération* », raconte Marion Wante, responsable de l'urbanisme au sein de la Mairie. « *Ceci est une escroquerie : ces démarches sont gratuites* », rappelle-t-elle.

Unique porte d'entrée pour toutes ces questions, le Service de l'urbanisme se situe au premier étage de l'Hôtel de Ville et est ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, ainsi que le samedi, de 8h30 à 11h30. ●

RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique d'information à destination des commerçants, professions libérales et associations sur la mise en accessibilité de leur local aux personnes en situation de handicap est organisée **jeudi 15 novembre, à 19h30, dans la salle du Conseil municipal (2^e étage de l'Hôtel de Ville)**.

PETITE ENFANCE

Un mode de garde sur mesure

À la Crèche municipale *Janine Folens*, que ce soit pour de l'accueil permanent ou occasionnel, le service s'adapte aux besoins des parents ! Recevant chaque jour 55 enfants âgés de 3 mois à 3 ans, cette structure propose depuis l'année dernière de l'accueil occasionnel, identique à celui proposé dans les halte-garderies : « *une journée, une demi-journée ou quelques heures, tout est possible. Ce système permet de soulager les parents et d'aider*



les petits à grandir et à évoluer un peu plus loin du noyau familial », affirme Catherine De Paris, adjointe au Maire en charge de l'Enfance et de la Famille. La Ville dispose également d'un multi-accueil « *Les Canailloux* », implanté au cœur du quartier Salengro. Il mélange les enfants en garde permanente (15 maximum) et occasionnelle (10 places). Tout au long de l'année, des activités favorisant la motricité, l'éveil sensoriel et la créativité sont organisées par l'équipe de professionnels de la Direction de la Petite enfance, qui invite régulièrement les parents à découvrir le travail réalisé durant ses séances : « *le contact avec les parents est très important. Une crèche n'est pas uniquement un lieu de garde, c'est surtout un lieu de vie et d'échanges* », conclut Laurence Wiart, sa Directrice. ●

> POINT ACCUEIL PETITE ENFANCE
248 quai de la Dérivation - 03 61 76 06 21
petiteenfance@ville-armentieres.fr

COMMERCES

CHRONOMOBILE //

Votre écran de téléphone portable est cassé ? Votre appareil est en panne ? Une nouvelle boutique de réparation et d'achat de mobiles a ouvert ses portes à Armentières, au 25 rue de Lille. Chronomobile vous accueille le lundi, de 14h à 18h, du mardi au samedi, de 10h à 18h.

> Renseignements au 03 62 23 16 42

CENTRE MIDAS //

Un centre de réparation automobile Midas s'est implanté à Armentières, 77 rue des Résistants. L'enseigne est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 19h, et le samedi de 8h à 17h.

> Pour toute prise de rendez-vous : 03 74 09 42 42

L'AMI CROCO //

Une nouvelle micro-crèche *L'Ami croco*, a récemment ouvert ses portes 9 avenue de l'Europe. La structure peut accueillir jusqu'à 10 enfants (de 3 semaines à 3 ans), de 7h30 à 19h, et propose un mode de garde selon les besoins des familles. Plus de renseignements sur la page Facebook « Micro-crèche L'ami Croco Armentières ».

> L'ami croco au 07 83 82 36 86 ou par mail : lamicroco@free.fr

AXÉO SERVICES //

Installée depuis cet été au 80 rue du Général Leclerc, l'entreprise Axéo propose des services d'entretien du domicile : ménage et repassage, de bricolage, de garde d'enfants... par des intervenants formés et qualifiés. Visite à domicile et devis gratuit. L'agence est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

> Plus d'infos au 03 20 68 28 31 ou armentieres@axeoservices.fr

DEVENEZ ENSEIGNANT(E) ACADOMIA //

L'enseigne spécialisée dans les cours de soutien scolaire à domicile, Acadomia, recherche des enseignant(e)s de mathématiques, de physique-chimie, de français et d'anglais sur le territoire d'Armentières. Les enseignants ont pour missions de dispenser des cours particuliers à des élèves de collège et/ou de lycée à leur domicile, à proximité de chez eux et selon des horaires adaptés à leurs disponibilités. Nécessité d'avoir un bac + 3 acquis et validé.

> Les candidatures se font sur acadomia.fr/enseignant ou par e-mail : recrutement.nord@acadomia.fr

VACCINATION : POURQUOI C'EST IMPORTANT



Depuis le 1^{er} janvier 2018, huit vaccinations, qui étaient jusque-là seulement recommandées, sont devenues obligatoires pour tous les nourrissons nés à partir de cette date. Cette nouvelle réglementation permet la réduction de cas de maladies infectieuses et l'amélioration de la couverture vaccinale en France. Parmi les nouveaux vaccins obligatoires, on retrouve celui contre la rougeole : « aujourd'hui, nous sommes face à des épidémies de rougeole dans de nombreux pays, dont la France. Avec une généralisation de la vaccination anti-rougeole, on pourrait éradiquer cette maladie », explique le Dr Mickaël Tachon, praticien au sein de l'Unité de Prévention des Risques Infectieux du Centre Hospitalier d'Armentières. Une nécessité qui s'est déjà confirmée avec le DTP (diph-térie, tétanos et poliomyélite), obligatoire depuis

plus de cinquante ans dans notre pays. « Près de 95 % de la population française est vaccinée contre le DTP. Aujourd'hui, la diphtérie a disparu en France depuis 1989. Malgré tout, il faut continuer la vaccination car cette pathologie existe encore dans le monde », conseille Mickaël Tachon.

VACCINS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉS

Avant l'arrivée de ces immunisations, certaines maladies étaient responsables de plusieurs centaines de milliers de décès. L'État a donc décidé de les rendre obligatoires afin de s'assurer que chacun puisse être protégé. À partir des années 1970, on a considéré que des vaccins étaient obligatoires, et d'autres justes recommandés, car on pouvait compter sur l'adhésion forte de la population et des médecins pour assurer la vac-

cination de tous les enfants : « les vaccins recommandés sont tout aussi importants. Mais force est de constater qu'en France, à la différence d'autres pays européens, s'ils ne sont pas obligatoires, le taux de couverture vaccinale atteint difficilement les 70 % », précise le praticien.

OÙ S'INFORMER ?

Difficile de s'y retrouver dans la quantité d'informations proposées sur la vaccination sur Internet : forums, blogs, réseaux sociaux... Comment savoir si l'information est juste ? « Les réponses se trouvent chez un professionnel de santé : médecins traitants, pédiatres, soignants », prévient le praticien. Le site internet vaccination-info-service.fr, mis en place par le Ministère de la Santé, concentre également des renseignements fiables sur le sujet. ■

« Se protéger soi-même et protéger les autres »

LE DOCTEUR TACHON EST PRATICIEN À L'UNITÉ DE PRÉVENTION DES RISQUES INFECTIEUX DU CENTRE HOSPITALIER D'ARMENTIÈRES



> Faut-il continuer à se vacciner ?

« Oui ! Si nous regardons les chiffres et les personnes touchées par les pathologies infectieuses, il est préférable de se faire vacciner dès le plus jeune âge. Si certains virus/bactéries ne sont plus présents en France, ils le sont dans d'autres pays dans lesquels nous voyageons. Pour exemple, grâce à la vaccination, la diphtérie a disparu en France depuis 1989, mais existe encore ailleurs. Il faut faire de même avec notamment la rougeole qui est la cause de nombreuses épidémies actuellement. »

> Quels sont les bienfaits de la vaccination ?

« On se protège soi-même autant que l'on protège les autres. Cela évite d'attraper une pathologie, peut-être peu mortelle pour une population en bonne santé, mais qui pourrait l'être bien plus pour des personnes fragiles ou âgées. Se faire vacciner contre la grippe, par

exemple, s'avère essentiel pour les personnes à risque de complications, comme les patients présentant des pathologies chroniques, afin de baisser le taux de mortalité. C'est une démarche altruiste et logique. »

> Comment améliorer le taux de couverture de la vaccination ?

« Je pense que rendre la vaccination obligatoire va forcément aider, mais il faut aussi et surtout en expliquer les raisons aux patients. Je crois en la pédagogie, il ne faut pas laisser le terrain aux « anti-vaccin ». De même, il faut que les professionnels de santé, comme nous ici au sein du CHA, véhiculent le même message : si vous avez une pathologie et/ou s'il y a un risque, faites-vous vacciner. L'unité de prévention des risques du CHA anime des formations auprès du personnel soignant dans ce but. » ■

ACTION SOCIALE

LE CCAS CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS

DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE, LES ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS PAR LE CCAS AUPRÈS DE PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES OU D'ARMENTIÉROIS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ SONT NOMBREUX ET DIVERSIFIÉS. DÉCOUVRONS L'ÉTABLISSEMENT EN QUELQUES CHIFFRES, PUIS EN DONNANT LA PAROLE AUX AGENTS DONT LE DÉVOUEMENT ET LE PROFESSIONNALISME CONSTITUENT L'ESSENCE DE SON ACTION.

LE CCAS D'ARMENTIÈRES C'EST...



2 880 168 €

De budget global en 2017



79

Collaborateurs



UN SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE



90

Prises en charge effectuées en 2017



81

Âge moyen des bénéficiaires du SSIAD

LE SERVICE ACCACIA



262

Armentériois de plus de 60 ans transportés par le service



25%

Des trajets sont effectués pour des rendez-vous de santé



UN SERVICE ACCUEIL, INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



249

Foyers accompagnés pour des problématiques de logement



13944

Somme en euros versée pour des aides exceptionnelles



2575

Dossiers d'aide élaborés

UN SERVICE D'AIDES À DOMICILE



13

Agents titulaires d'un diplôme professionnel



25 108

Heures d'intervention réalisées



LA RÉSIDENCE AUTONOMIE



78

Logements à la disposition des plus de 60 ans



62

Résidents bénéficient des services de la résidence



LES MÉTIERS D'UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE

AU QUOTIDIEN, ILS EXERCENT LEURS FONCTIONS AUPRÈS DE CEUX QUI EN ONT BESOIN : PORTRAIT DE PROFESSIONNELS DONT LE MÉTIER EST AU CŒUR DES MISSIONS DU CCAS.

Ils sont auxiliaires de vie, travailleurs sociaux, aides-soignantes, agents de convivialité... Avec eux et l'ensemble de leurs collègues, le CCAS aide et soutient les plus modestes. Les champs d'intervention sont nombreux : aide alimentaire, accès et maintien dans le logement, lutte contre la précarité énergétique, aide à domicile, soins infirmiers, aide à la mobilité...

Soixante-dix neuf collaborateurs œuvrent ainsi au CCAS d'Armentières, assumant un service de proximité qui bénéficie à plus de 17 000 Armentériois. Sans domicile fixe, allocataires du RSA, personnes en situation de handicap ou connaissant une difficulté passagère, personnes âgées dépendantes souhaitant être maintenues à leur domicile... : les raisons de solliciter le CCAS sont nombreuses et, accidents de la vie obligent, peuvent concerner tout un chacun.

En plus de leurs compétences respectives, les cinq agents qui nous décrivent ici leur travail ont en commun des qualités humaines remarquables, et sont les acteurs au quotidien d'une société solidaire. ■

LA PROTECTION SOCIALE ET LES CCAS

La Constitution de 1791 énonce que l'assistance aux pauvres relève des « devoirs les plus sacrés de la nation ». Ce n'est pourtant qu'un siècle plus tard que les choses vont avancer. La loi de 1893 crée les bureaux d'assistance, ancêtres des CCAS, et instaure la gratuité des soins pour les malades privés de ressources. Celle de 1904 protège les enfants abandonnés, celle de 1905 organise l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables sans ressources. La Sécurité sociale est fondée en 1945, selon l'idée d'une dette de la nation à l'égard des plus défavorisés. Une idée reprise en 1988 avec la création du Revenu Minimum d'Insertion (le RMI, aujourd'hui devenu RSA).

Nés en 1986, les CCAS ont une compétence globale dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Aujourd'hui, ils sont le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale, peut réellement s'exercer.



RÉGINE LIEBAERT
AIDE-SOIGNANTE

« Des gestes qui apaisent, soulagent et rassurent »

« J'apporte aux personnes âgées, dont certaines sont dépendantes, une aide dans certains gestes de la vie courante... Des gestes évidents pour la plupart mais qui ne le sont pas ou ne le sont plus pour tout le monde : le lever, le coucher, la toilette, l'habillage, les déplacements dans le logement... L'objectif est que les personnes restent le plus longtemps possible chez elles. »

« Chaque personne est différente, y compris différente chaque jour : je me présente avec le sourire, c'est très important. La toilette est un grand moment d'échanges. Je peux rester jusqu'à 50 minutes chez les personnes quand cela s'avère nécessaire pour assurer des soins de qualité. Notre métier implique de la douceur, pour ne pas brusquer les personnes, tout en ayant des gestes sûrs pour qu'elles se sentent rassurées. Si une personne ne va pas bien lors de la visite du matin, nous prévoyons une visite supplémentaire en fin de journée pour nous assurer que ça va mieux. J'aime beaucoup mon travail. Si je devais le résumer en trois mots, je dirais apaiser, soulager et rassurer. » ■



ANNE FREVIN
TRAVAILLEUR SOCIAL

« Guider vers de meilleurs lendemains »

« J'accompagne en moyenne une centaine de personnes éloignées de l'emploi, dans le cadre du RSA. Je les reçois pour un point de situation, puis nous définissons des axes de travail pour lever les freins à l'emploi, et nous nous revoyons une fois par mois. Ce sont des Armentériois qui cumulent parfois les problématiques comme le logement, la santé, l'endettement. Certains freins, comme la mobilité, peuvent être levés assez facilement ; parfois il est nécessaire d'orienter les personnes vers une formation... Dans tous les cas, des solutions existent. »

« Il y a une chose très importante : les personnes doivent se sentir bien quand elles viennent me voir. Nos échanges deviennent constructifs dès lors qu'une relation de confiance s'est instaurée. Après les rencontres, s'ensuit un gros travail administratif : régularisation d'impôts, épuration de dettes, demandes d'aides financières auprès de la caisse de retraite, dossiers d'ouverture de droits... Le jeu en vaut la chandelle car notre mission, en tant que travailleur social, est de guider les personnes vers de meilleurs lendemains. » ■



JEAN-BERNARD PELAT
AGENT DE CONVIVIALITÉ



« Le service Acacia, bien plus qu'un taxi... »

« Ma mission est d'accompagner en voiture les plus de 60 ans à Armentières et alentours, que ce soit dans la famille, pour une visite chez le coiffeur, le kiné... C'est à la demande ! Je parcours en moyenne 35 km par jour. J'accompagne aussi nos seniors jusque dans les magasins pour les aider à remplir et pousser le caddie. Nous prenons le temps qu'il faut pour ne pas brusquer nos usagers. À ceux qui s'inquiètent de me ralentir, je dis souvent : la bonne vitesse, c'est la vôtre ! Certaines personnes font appel à nous parce qu'elles se sentent gênées de sortir avec un déambulateur. On se doit d'être dans l'empathie, nous ne sommes pas là pour juger. J'utilise beaucoup l'humour pour remonter le moral des bénéficiaires qui en ont besoin. »

« Nous sommes plus qu'un taxi car nous partageons une forme d'intimité avec nos usagers qui aiment parler de leur vie, de leurs joies, leurs soucis. Quand je sens qu'il y a un problème, j'encourage à parler, mais sans jamais forcer la personne. Ce métier, c'est essentiellement des relations humaines, c'est ce qui compte le plus ! »

EMMANUELLE LEPAGE
TRAVAILLEUR SOCIAL



« Des ateliers collectifs pour redonner confiance »

« Je suis notamment en charge des accompagnements collectifs des usagers de l'Épicerie solidaire et du CCAS, via des ateliers thématiques : cuisine, gym douce, santé, accès aux droits... Ces ateliers apportent des réponses concrètes à leurs problèmes. Par exemple, l'atelier sur l'estime de soi fait beaucoup de bien à ces Armentériens qui ont souvent perdu confiance en eux et parfois même se dévalorisent : avec un discours positif et quelques conseils pour prendre soin de leur corps et leur apparence, ils ressortent boostés ! C'est la même idée qui est à l'origine de l'Épicerie solidaire : plutôt que de recevoir une aide financière ou un panier alimentaire, ce qui peut occasionner une forme de gêne, ici les personnes choisissent leurs produits, passent à la caisse et payent la facture, même si ce n'est qu'une partie. Beaucoup de personnes sont isolées, nos rencontres en atelier leur donnent une occasion de sortir et de recréer du lien social. Toutes sont dans une démarche que nous voulons active d'amélioration de leur situation : nous sommes heureux quand elles retrouvent un emploi et un logement stables. »

EMMANUELLE TRICOT
AUXILIAIRE DE VIE



« Un accompagnement au quotidien »

« Entre l'aide aux repas, à la toilette, l'entretien de la maison, l'aide aux courses, mon rôle auprès des personnes âgées est très diversifié ! Je propose aussi des moments de convivialité à travers des jeux de société ou en faisant la lecture. Bien sûr, je suis aussi là pour les écouter... toujours dans le respect et la discrétion. »

« Dans le cas d'un handicap ou d'une maladie, ma présence permet aussi de soulager le conjoint ou la famille en leur libérant du temps. Notre métier n'est pas toujours facile, mais il est toujours gratifiant car nous nous rendons utiles pour des personnes qui ne peuvent pas se débrouiller entièrement seules. Nous les aidons au maximum tout en essayant des les conforter dans une certaine autonomie. »

« En 20 ans, le métier a bien évolué. Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement d'une aide au ménage, nous proposons à la personne âgée un véritable accompagnement dans son quotidien, 7 jours sur 7 et chaque semaine de l'année. »



LE CCAS D'ARMENTIÈRES

ACCUEIL SOCIAL ET INSERTION
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30
Au 57 rue Paul Bert - 03.61.76.12.60
ccas@ville-armentieres.fr

SSIAD
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30
Au 57 rue Paul Bert - 03.61.76.12.58
ssiad_ccas@ville-armentieres.fr

PÔLE DES POLITIQUES GÉRONTOLOGIQUES (pack confort, sad, résidence autonomie, acacia)
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30
Au 2 rue de Messines
03.20.77.00.81
packconfort@ville-armentieres.fr

ÉVÉNEMENT

Les 8 et 9 décembre, en route vers Noël !

MARCHÉ SOLIDAIRE, PARADE DE RUE, RENCONTRE AVEC LE PÈRE-NOËL, FEU D'ARTIFICE... ON VOUS EMMÈNE DANS LA MAGIE DE NOËL !



La compagnie Remue-ménages.

Vous l'aurez compris, cette année, l'ensemble des festivités de Noël se déroulera le deuxième week-end de décembre, les 8 et 9 : « en concertation avec les commerçants, nous avons pris le parti de n'occuper les places du centre-ville qu'un seul week-end de décembre pour ne pas perturber les achats de Noël », explique Jean-Michel Monpays, premier adjoint au Maire. « L'idée est également de redynamiser le marché avec la présence de créateurs et commerçants. Cette nouveauté permet de libérer des bénévoles souhaitant participer à la Parade, qui assumaient seuls auparavant cette mission ». Le Marché de Noël ou-

vrira le bal des réjouissances samedi 8 ! Rendez-vous de 10h à 19h, place du Général de Gaulle pour découvrir les créations, produits artisanaux, gourmandises et idées cadeaux des exposants : « des commerçants locaux et des créateurs de la Région rejoindront cette année, les associations », dévoile l'Élu. Un Marché plus étoffé et diversifié mais qui garde son esprit solidaire, puisque les recettes faites par les bénévoles seront, comme toujours, reversées à une association caritative. L'autre rendez-vous à ne pas manquer de ces festivités de Noël se déroulera le dimanche 9 décembre... La Parade illuminée

s'élancera de la rue de Lille dès 17h30, avant l'arrivée (toujours très attendue) du Père-Noël, vers 18h30, qui descendra du haut du Beffroi. Après quelques photos souvenirs et embrassades chaleureuses, le public sera invité à lever de nouveau les yeux vers le ciel avec le spectaculaire embrasement de l'Hôtel de Ville ! Les commerçants prendront également part au programme de Noël. Des bons d'achat et des paniers garnis seront à gagner tout au long de décembre et les enseignes ouvriront leurs portes tous les dimanches de ce mois. L'occasion pour chacun de faire les emplettes de Noël en toute tranquillité ! ■

Tout le programme des fêtes de fin d'année

● MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE

Samedi 8 & dimanche 9 décembre, de 10h à 19h
place du Général de Gaulle

- > Un marché composé d'artisans, de créateurs, de commerçants locaux et d'associations
- > Manège et atelier maquillage pour les enfants

● PARADE, DESCENTE DU PÈRE-NOËL ET FEU D'ARTIFICE

Dimanche 9 décembre, à partir de 17h30
place du Général de Gaulle

- > Départ de la parade rue de Lille, à partir de 17h30
- > Descente du Beffroi par le Père-Noël et feu d'artifice à 18h30

● ANIMATIONS COMMERCIALES

De nombreux bons d'achat à gagner pour tout achat chez un de vos commerçants en décembre. Et le samedi 23, animations surprises par Armentières Shopping !

● OUVERTURES EXCEPTIONNELLES DE VOS COMMERCES

Les commerçants armentérois ouvriront leurs portes tous les dimanches du mois de décembre !

● ANIMATIONS SUR LES MARCHÉS

Mardi 18 à la Gare et vendredi 21 en centre-ville. Des paniers garnis à gagner par tirage au sort. Offerts par les commerçants du marché, avec la Ville et le Syndicat des marchés de France du Nord



CENTENAIRE 1918

La guerre vue d'en-haut !

UNE NOUVELLE EXPO NOUS OFFRE UNE VUE VERTIGINEUSE SUR LA VILLE DURANT LA GRANDE GUERRE...

Dès le début de la Première Guerre mondiale, Armentières fut le théâtre de batailles aériennes incessantes. Des aviateurs « héros de leur patrie » comme les Allemands Von Richthofen (alias le Baron rouge) et Goering, ou les Français Guynemer et Nungesser ont volé au-dessus de la Cité de la Toile... Mais l'aviation, dans les deux camps, était aussi utilisée pour prendre des clichés permettant d'observer l'adversaire, de repérer les mouvements de troupes, l'emplacement des artilleries, les tranchées... Une vingtaine de photos exceptionnelles, en majorité issues d'un ancien dossier classé « Secret Défense » par l'armée allemande, montrent ainsi notre ville dans la tourmente du conflit. On y voit une Armentières aujourd'hui disparue avec ses remparts et même ses quartiers datant du Moyen-Âge... Quelques lieux comme la Lys, l'église Saint-Vaast ou le tracé des rues permettent toutefois de se repérer, tandis que les visiteurs découvriront avec surprise qu'ils marchent sur une carte géante de notre ville ! L'exposition, respectueuse de la chronologie, offrira donc un regard inédit sur ce qu'ont vécu les Armentierois entre 1915 et 1918. Quatre années qui ont définitivement changé le visage de la commune... ■

> « Les batailles aériennes d'Armentières », par Les Amis de la Cité de la Toile et la Ville. Du 9 au 25 novembre à la Médiathèque.



Le centre-ville en juin 1918, l'un des 20 clichés visibles à l'exposition.

AU VIVAT

« Odyssée »



Après 10 années de guerre, Ulysse veut rentrer chez lui. En quittant Troie, il espère que le retour sera aussi prompt que la guerre a été longue. Mais voilà 9 ans qu'il erre en vain sur la mer et que sa terre natale se dérobe sans cesse. Alors Ulysse s'inquiète : et s'il avait traversé une guerre dont on ne revient pas ? Et si, malgré sa valeur, il n'avait pas de quoi payer le prix du retour ?

De ces questions, Homère tire *L'Odyssée*, une épopée paradoxale puisqu'elle ne raconte pas l'histoire d'un héros qui se bat mais au contraire celle d'un héros qui tente de revenir du combat. Ainsi, tandis que *L'Illiade* racontait comment faire la guerre, *L'Odyssée* raconte comment s'en remettre. Dans la mise en scène remarquée de la jeune Pauline Bayle, cinq comédiens survoltés tissent le portrait d'un homme pétri de doutes et de contradictions, prêt à tout pour sauver sa vie et retrouver les siens. En ces temps où les inégalités se creusent et que le repli sur soi-même menace, et si la voix d'Homère venait allumer la lueur d'une nouvelle perspective ? ■

> « Odyssée », théâtre dès 15 ans
Mardi 13 novembre 20h au Vivat
Réservations : 03 20 77 18 77 ou levivat.net

→ Centenaire 1918, suite...

> **Installation plastique.** Une installation rendra hommage aux victimes Armentieraises de la Grande Guerre en 1918, imaginée et réalisée par l'École d'art, sous la direction artistique de Sylvain Dubrunfaut. Les 10 et 11 novembre à l'Hôtel de Ville puis du 13 au 25 novembre à la Médiathèque

> **Restitution d'atelier « Passeurs d'images ».** Création avec un groupe de jeunes d'une « enquête-fiction » projetant le spectateur entre la première guerre mondiale et aujourd'hui. Projection de la vidéo samedi 10 novembre à 17h à la Médiathèque. ■

→ Mini-concerts à l'École de musique

L'École de musique vous ouvre ses portes pour quelques mini-concerts gratuits :

- **Mercredi 5 décembre**
à 18h (salle demi-pension) - Escalade musicale des classes de piano (Professeurs : Aude Jeanson et Mélanie Gadenne)
- **Vendredi 14 décembre**
à 18h (Auditorium 2) - Escalade musicale de la classe de guitare (Professeur : Byron Louvet)
- **Samedi 22 décembre**
à 11h (Salle demi-pension) - Moment musical de la classe de violon avec l'ensemble à cordes junior et l'orchestre à cordes 1^{er} cycle (Professeurs : Caroline Bacquet et Louis-Dominique Dauphin) ■

→ Poésie et philosophie

L'Armentierois Michel Gérard, auteur de nombreux ouvrages de poésies et de pensées philosophiques a récemment ouvert son blog : michel-gerard.over-blog.com sur lequel on peut y retrouver l'ensemble de ses œuvres. Ses livres sont également disponibles dans votre librairie Majuscule (28 place du Général de Gaulle). ■





SOLIDARITÉ AVEC LES MIGRANTS

MOBILISÉS POUR CHANGER LES MENTALITÉS !

RÉSOLUS À CASSER LES PRÉJUGÉS AUTOUR DES MIGRANTS, DES JEUNES DU CENTRE SOCIAL LES 4 SAISONS ORGANISENT UNE JOURNÉE EXCEPTIONNELLE D'OUVERTURE CULTURELLE...

« **Q**uand on voit leur situation, on se dit qu'ici on a une belle vie ! » Plusieurs jeunes du Centre Social Les 4 Saisons reviennent ainsi tout chamboulés d'un séjour à Turin. Pas seulement à cause des beautés italiennes : dans l'auberge de jeunesse où ils dormaient, ils ont cotoyé des migrants de leur âge, des jeunes en errance, souvent en désarroi, qui ont tout quitté dans l'espoir d'une vie meilleure... Leur prise de conscience est si forte qu'ils décident d'agir, à leur retour, en phosphorant sur l'organisation d'une journée d'ouverture culturelle, samedi 1^{er} décembre. Après tout, ici aussi en France, à Armentières même, il y a des migrants... « Notre objectif est de changer le regard des gens », dit Sullivan. « Les migrants fuient la guerre et la pauvreté, ils ne viennent pas pour devenir délinquants ou prendre notre travail, contrairement à ce qu'on entend souvent », poursuit Océane. Rapidement, des échanges s'opèrent avec l'AFEJI, qui héberge de jeunes migrants. D'abord timides, les contacts se font plus chaleureux ensuite et le groupe propose

d'associer à l'événement leurs alter-ego venus d'ailleurs. Quand on fait un pas vers l'autre, les préjugés ne font pas long feu. Et on se découvre même des points communs. « Ils sont comme nous, ils aiment le foot ! », lance Maureen, provoquant l'hilarité de ses camarades.

Après plusieurs réunions menées avec l'aide de Suzy Deleporte, coordinatrice de projet au Centre social, le programme de cette journée inscrite au Festival des Solidarités se dessine enfin. À midi, un cocktail multiculturel avec dégustation de mets typiques d'Afrique du nord et de France, préparés par les jeunes eux-mêmes. Ensuite, un jeu de sensibilisation ouvert à tous, en lien avec le collectif TRAAM, intitulé "En route avec les migrants" : les joueurs incarnent des migrants et découvrent ce qu'ils endurent dans leur périple à travers l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Europe... Cette belle journée de rencontres et d'ouverture se terminera par un jeu autour des langues et une danse collective, à 17h.

Demandons enfin ce qu'il faudrait pour que

l'événement soit un succès ? « Qu'il y ait du monde, des sourires, que les gens soient heureux, se souviennent de cette journée et en parlent autour d'eux », conclut Benjamin ! ●

> **FESTIVAL DES SOLIDARITÉS SUR LE THÈME DES MIGRATIONS INTERNATIONALES. SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE (12H-18H) AU CENTRE SOCIAL LES 4 SAISONS (rue Joffre). Entrée gratuite. Réservation pour le cocktail (50 places) au 03 20 44 36 00**

Ils aident les migrants

Nigéria, Congo, Rwanda, Syrie... Les migrants viennent de nombreux pays frappés par la misère ou la guerre. ● Depuis fin 2016, l'AFEJI dispose d'un service d'hébergement temporaire pour les mineurs non accompagnés. 40 mineurs, âgés de 15 à 18 ans, orientés par le Conseil départemental du Nord au titre de ses missions d'aide sociale à l'enfance, sont accueillis au sein de locaux mis à disposition par l'EPSM. Une équipe éducative pluridisciplinaire accompagne les jeunes dans leur parcours d'insertion. ● Depuis août 2017, l'association AFR gère un foyer d'hébergement d'urgence réservé à des hommes seuls, rue Robert-Schuman, où 45 personnes (SDF ou demandeurs d'asile) sont pris en charge. ● Créée en mars 2016, l'association armentérioise TRAAM coordonne les moyens humains et matériels pour l'accueil de migrants, les accompagne dans leurs démarches de régularisation, l'apprentissage du français, l'accès à la culture... Elle gère aussi l'hébergement en famille d'accueil. « Nous sommes à la recherche de volontaires pour l'accueil à domicile d'une personne migrante, entre 2 semaines et un mois », lance Michel Delattre, président de TRAAM. Plusieurs familles sont déjà mobilisées à Armentières et Fleurbaix (Renseignements : traam59@gmail.com). ●

Et aussi... « Laïcité et tolérance »

LA MÉDIATHÈQUE PROPOSE UN PROGRAMME INÉDIT AXÉ SUR LA TOLÉRANCE, DU 7 AU 16 DÉCEMBRE À LA MÉDIATHÈQUE.

> « **Tout à reconstruire** », projection dans l'auditorium, suivie d'une discussion avec la réalisatrice Marine Place et l'association TRAAM. Comment se reconstruire quand on est adolescent immigré et isolé ? *Vendredi 7 à 19h.*

> « **La Tolérance** », conférence avec C. Defebvre et O. Iquioussen, auteurs de « La paix soit avec toi, Salam Alaykum. Oui, les religions sont faites pour réunir ! » *Samedi 8 à 15h.*

> **Voyage en lecture et en slam**, textes lus à quatre voix et en quatre langues. *Vendredi 14 à 19h.*

> **Exposition** : installation plastique, portraits et messages de tolérance, créée par TRAAM avec les CM2 de l'école Salengro et la classe d'inclusion de l'IME d'Houplines.

AVANT MÊME LES OBLIGATIONS LÉGALES, DANS UN SOUCI DE LIBERTÉ D'EXPRESSION DES DEUX LISTES PRÉSENTES AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS MARS 2008, LE MAIRE A SOUHAITÉ QUE SOIT RECONDUITE CETTE RUBRIQUE. LES MODALITÉS DE SON FONCTIONNEMENT ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉLIBÉRATION EN CONSEIL MUNICIPAL, ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. CETTE DÉLIBÉRATION FIXE NOTAMMENT QUE LES PROPOS QUE L'ON Y RETROUVE N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS DANS LA LIMITE DE LA LOI ET DU RESPECT DES PERSONNES. CETTE LIBERTÉ EST VALABLE, Y COMPRIS POUR LES ERREURS TYPOGRAPHIQUES ET LES FAUTES D'ORTHOGRAPHE.

ARMENTIÈRES DANS LE COEUR ET DANS L'ACTION

LE CCAS, DES MISSIONS DE SOLIDARITÉ AU BÉNÉFICE DE TOUS !

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un acteur prépondérant de l'accompagnement humain et solidaire sur notre commune.

Ses champs d'intervention sont nombreux et intergénérationnels : accès et maintien dans le logement, épicerie solidaire, lutte contre la précarité énergétique, hébergement d'urgence, intervention d'aides ménagères, domiciliation de courrier, soins infirmiers à domicile, aide à la mobilité ou encore l'héberge-

ment de nos aînés... Depuis des décennies, nous avons donné la priorité à l'accompagnement humain avec une constante évolution des actions de notre CCAS au plus près des besoins des Armentériens les plus modestes ou fragiles.

Nous souhaitons rendre un hommage appuyé aux 79 agents ou collaborateurs de notre CCAS qui, dans la diversité de leurs différentes missions, accompagnent plus de 17 000 armentériens, chaque

année, dans leur quotidien... C'est une volonté de notre part. Notre détermination est par ailleurs saluée à travers les enquêtes réalisées auprès des usagers qui font état d'un taux de satisfaction moyen de plus de 90 %. Ceci souligne la grande qualité du service public et renforce notre ambition de l'améliorer sans cesse. C'est dans ce sens que notre CCAS intégrera, dans quelques mois, le nouveau Pôle social situé dans l'ancien collège Desrousseaux.

Ce rapprochement avec d'autres services municipaux et plusieurs associations caritatives réunies sur ce même site permettra de renforcer l'éventail des missions solidaires que notre CCAS susceptibles de concerner chacun de nous, un jour ou l'autre, en fonction de son évolution de vie ou de santé... ■

Le groupe Armentières dans le Cœur et dans l'Action

LE RASSEMBLEMENT ARMENTIÉROIS

REDONNER DU SENS À L'ESPACE URBAIN !

Le Maire vient de faire une incroyable découverte : notre commerce va mal ! Incroyable pour celui qui a toujours cherché à nous convaincre du contraire... Une volte face plus proche de la stratégie électorale que d'une prise de conscience... Pourtant, les causes sont clairement identifiées : les travaux du Centre-ville ont conduit les consommateurs à prendre d'autres habitudes ; la nouvelle configuration des places ; des arrêts de bus mal situés ; la dif-

ficulté à circuler en ville et la mise en œuvre du stationnement payant ont joué simultanément contre nos commerçants, déjà fragilisés par la concurrence extérieure des centres commerciaux et de l'e-commerce. A cela s'ajoute l'impact de la division effrénée des immeubles, l'explosion du nombre de véhicules par ménages et la paupérisation de la ville. Des facteurs dissuasifs qui ont visiblement joué contre notre attractivité. Une attractivité aujourd'hui à repenser et à

rebâtir. Comment croire que c'est en rejetant l'automobiliste hors du Centre-ville que l'on y parviendra ?! Comment croire que l'espace public est bien utilisé quand on maintient, à l'avant de la Mairie, une fontaine qui ne fonctionne quasiment pas et, à l'arrière, un espace vert qui ne sert à rien, si ce n'est que de « crottoir » pour chiens...?! Des incohérences qui s'opposent à la logique d'un consommateur recherchant facilité et gain de temps !! Stationnement et dé-

veloppement économique sont indissociables. Il faut donc redonner du sens à l'espace urbain en réouvrant les parkings de l'hyper-centre et en remettant totalement à plat, la politique actuelle de stationnement. Aucune piste n'est à exclure ; pas même le retour à la zone bleue, qui en est une parmi d'autres... ■

Michel PLOUY

ARMENTIÈRES BLEU MARINE


La volonté de notre groupe, est d'être au plus proche de vous, afin de parler ensemble de vos préoccupations majeures et quotidiennes. Il est important d'entamer un vrai dialogue pour que notre ville se projette dans l'avenir.

Comme certains ont pu constater, un questionnaire simple et complet est distribué depuis Octobre. La fin de cette distribution est prévue pour début Décembre. Grâce à cela nous serons en mesure de poser les premières pierres de

projet pour les échéances électorales à venir. Nous souhaitons déjà vous remercier pour l'ensemble des retours. Une réunion de synthèse sera prévue début 2019. Vous souhaitez nous rejoindre dans notre travail de réflexions,

nos actions ? Rejoignez nous : armentieresbleumarine@gmail.com ou sur Facebook « Armentières se réinvente » ■

armentieres bleu marine



Noël
2018

Rendez-vous
les 8 & 9 décembre !